

SAINT-DIDIER

Nouvelle station d'épuration : les réponses à vos questions



Gilles Vève et Helen Adam, président du syndicat Rhône-Ventoux, posent la première pierre. La dernière devrait l'être en septembre 2011.



Quelles que soient les polémiques qui ont entouré, et entourent encore, son existence, la nouvelle station d'épuration intercommunale sort de terre. Gilles Vève, maire de la commune, en a posé la première pierre mardi matin, pour une entrée en fonctionnement prévue en septembre 2011.

On le sait, l'ancienne station, construite en 1973, était devenue obsolète et trop polluante. La nouvelle, grâce au système retenu "à membrane", devrait répondre aux nouvelles normes européennes comme aux besoins présents et futurs de Saint-Didier et des environs.

Reste quelques questions que tout un chacun se pose dans les environs.

■ L'eau rejetée dans le Barbra puis dans la Nesque sera-t-elle vraiment plus propre ?

Assurément, oui. Le constructeur Loira garantit un taux de DBO (mesure de la pollution carbonée) inférieur à 5 mg/l, alors que les normes exigées par la "police de l'eau" sont de 12 mg et que l'ancienne installation frôlait allègrement les 25 mg.

"Le niveau de rejet de la nou-

velle station permettra de respecter le bon état écologique et chimique de la Nesque" atteste Sophie Eydoux, ingénieur spécialiste du traitement des eaux au sein du Cabinet Merlin, maître d'œuvre du projet.

■ Pourquoi le choix d'implanter la nouvelle station à côté de l'ancienne ?

Réponse technique de Sophie Eydoux : "Une station d'épuration doit être située à côté d'un cours d'eau pérenne, ce qui est le cas du site existant, sous peine de coût élevé d'un réseau supplémentaire amenant au dit cours d'eau."

Dans le cas de Saint-Didier, ce site est par chance situé au bas du village, ce qui facilite la collecte par gravité des eaux usées sans installation de pompage supplémentaire. Enfin, il sera moins coûteux, lorsque la nouvelle station sera opérationnelle, de basculer tout simplement de l'une à l'autre.

■ La capacité est-elle surdimensionnée ?

"La nouvelle station permettra de traiter les besoins de 4200 habitants, ce qui intègre l'augmentation prévue de population de 1,3 % par an" annonce

Gilles Vève. Actuellement, la Step traite les besoins de Saint-Didier, du Beaucet et du quartier Saint-Philippe de Pernes. A la mise en service de la nouvelle station, devraient s'y greffer le quartier des Garrigues et surtout la cave La Courtoise.

Or, il faut savoir qu'une cave coopérative de cette taille a des besoins périodiques très élevés au moment des vendanges et vinifications et que, contrairement à une idée reçue, les vignes "polluent" par les lies et résidus d'effluents vinicoles. D'où la nécessité de comptabiliser La Courtoise comme équivalente à 700 habitants.

Un rapide calcul permet alors de voir que, pour les vingtans à venir, la nouvelle Step n'est ni surdimensionnée ni sous-dimensionnée.

■ Les installations seront-elles visibles de la route menant à Carpentras ?

À peine au moment des travaux car les installations étant situées en contrebas, elles ne dépasseront la route que de 2,5 m environ. "Par la suite, un écran végétal dissimulera entièrement le site, le paysage sera préservé" souligne Sophie Eydoux.

■ L'air sentira-t-il la rose ?

La désodorisation des zones sera assurée par une aspiration de l'air, traité ensuite sur des filtres à charbon actif. Donc un minimum de nuisances olfactives potentielles", affirme encore Sophie Eydoux. En clair, la nouvelle Step sentira moins que l'actuelle, mais il n'est pas impossible que, par temps de forte chaleur, certaines effluves soient perceptibles dans un rayon de 50 mètres.

■ Combien cela coûtera-t-il aux Saint-Didiétois ?

Montant de l'investissement de la nouvelle station 4,150 millions d'Euros avec l'extension et la réhabilitation des réseaux (2,250 pour la seule réhabilitation de la Step). Gilles Vève a récemment réaffirmé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des impôts (cf. "La Provence" du 18 novembre).

Mais n'a pas caché non plus dans son discours clôturant la pose de la première pierre, que "le tarif de l'eau va inévitablement augmenter. Il faut en passer par là si l'on veut une station d'épuration performante et efficace. C'est le prix de la dépollution."

Chantal LECOUTY